\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Affiché le



聪

76

ш

н

 $\equiv$ 

 $\equiv$ 

× 127 

100

Ш 72 le: JU

Ш

20 E

JII.

Ш

55

15 ш

100 100

贈

317 =

Décision Modificative au Budget Principal 2017 nB-12

Réf. 2017 - 51 - feuillet 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017 A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire:

<u>Présents</u>: Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Dominique BOUVET, Éric PIERRE, Bénédicte VIVIANT, François FOSSOUX, Laurence NIQUET.

Représentés : Néant

Absents: Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES

Secrétaire de séance : Laurence NIQUET

Nombre de conseillers en exercice: 11 Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Daniel AUDIBERT, rapporteur, explique qu'afin d'assurer l'équilibre budgétaire de certains chapitres de la section de fonctionnement, il est nécessaire de procéder à une décision modificative au budget principal 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
615231 - Voirie	-5 000,00 €	
6411 - Personnel titulaire	5 000,00 €	
Total dépenses fonctionnement	0,00 €	

Il est proposé au Conseil Municipal:

D'approuver ladite Décision Modificative au Budget principal 2017 ;

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant Se sont opposés : néant Se sont opposés : néant



E.

105

莊

Décision Modificative au Budget Principal 2017 n° 2

Réf. 2017 - 51 - feuillet 2/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017 A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT	6-5	
Chantal MACQUET	722	
Marie-Noëlle MINARD	MNN	
Dominique BOUVET	D Boren V	
Christelle COMBET		
Eric PIERRE	The state of the s	
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET	Wique	
Bénédicte VIVIANT	BUTTER	
François FOSSOUX	Sousce	

Date de convocation : 14 décembre 2017 Date d'affichage : 14 décembre 2017

A Nonglard le 18 décembre 2017

Fait et délibéré le 18 décembre 2017

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 21 décembre 2017